

# Catéchisme de la médiation universelle de Notre-Dame

par Filius Ancillae

Nous publions ici un catéchisme de la médiation universelle de la Bienheureuse Vierge Marie qui a paru dans les n<sup>os</sup> 46 et 49 du bulletin *Miles* des chevaliers de Notre-Dame (OSCJM <sup>1</sup>). Nous remercions la direction de ce bulletin pour le prêt de cet article.

*Le Sel de la terre.*

\*  
\* \*

« **I**L faut savoir en toute certitude que les miracles très fréquents, les bienfaits innombrables, les visions spirituelles, les révélations célestes, les consolations sublimes de la sainte Mère du Seigneur resplendiront continuellement dans l'univers, jusqu'à ce que ce monde vieilli trouve sa fin, à l'aurore du règne qui n'a pas de fin <sup>2</sup>. »

Amédée DE LAUSANNE

## Introduction générale

« Il est toujours à souhaiter, chers fils, et surtout dans les malheurs de l'Église, de voir s'étendre de plus en plus et s'enflammer parmi le peuple chrétien le culte de la Bienheureuse Vierge et la confiance en celle qui, seule, a tué toutes les hérésies et par qui Dieu a voulu que nous vinssent tous les biens <sup>3</sup>. »

---

<sup>1</sup> — Ordre des Chevaliers de Notre-Dame, Observance des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, adresse : 10 avenue Gustave Moussu, 37380 Saint-Laurent-en-Gâtines.

<sup>2</sup> — Amédée DE LAUSANNE, *Huit homélies mariales*, homélie VIII, traduit. par Dom Antoine Dumas OSB, *Sources chrétiennes* n° 72, Cerf, 1960, p. 219, l. 165 à 170.

<sup>3</sup> — Bref *Cum optandum* du 15 janvier 1877.

## Pie IX

— 1<sup>ère</sup> question : *Que faut-il entendre par médiation universelle de la très sainte Vierge ?*

Réponse de *saint Léonard de Port Maurice* OFM, patron des missions paroissiales, †1751 : « C'est l'enseignement commun des saints que personne ne se sauve que par l'intercession de Marie, et que, dans l'ordre actuel de la Providence, Dieu n'accorde au monde *aucune grâce* que la supplique n'ait été signée par les mains de Marie. C'est ce que dit expressément saint Bernard : "*Deus totum habere nos voluit per Mariam!*" "C'est la volonté de Dieu que nous n'ayons rien que par Marie !" Telle est la source de ces ineffables bienfaits qui découlent continuellement sur nous <sup>1</sup>. »

— 2<sup>e</sup> question : *Cette doctrine a été l'objet d'une très vive controverse lors du dernier concile, et fut finalement écartée par le pape <sup>2</sup>. Quel fut jusqu'alors l'enseignement traditionnel du magistère de l'Église <sup>3</sup> ?*

Réponse de :

- *Benoît XIV* (†1758) : « Marie est comme le canal céleste duquel descendent dans le sein des malheureux mortels les eaux de toutes les grâces <sup>4</sup>. »
- *Pie VII* (†1823) : « Notre Mère très aimante est la dispensatrice de toutes les grâces <sup>5</sup>. »
- *Pie IX* (†1878) : « Dieu a mis en elle la plénitude de tout bien ; sachons-le donc : tout ce qu'il y a en nous d'espérance, tout ce qu'il y a de grâce et de salut émane d'elle <sup>6</sup>. »
- *Léon XIII* (†1903) : « Rien ne nous est accordé sans l'intervention de Marie, Dieu l'ayant voulu ainsi <sup>7</sup>. »
- *Saint Pie X* (†1914) : « (...) réparatrice du monde perdu, et dispensatrice de tous les dons que Jésus nous a acquis par son sang <sup>8</sup>. »
- *Benoît XV* (†1922) : « A cause de l'union de la Vierge à Jésus dans la passion rédemptrice, les grâces de tout genre que nous recevons du trésor de la rédemption nous sont distribuées, pour ainsi dire, par les mains de la Vierge des Douleurs <sup>9</sup>. »
- *Pie XI* (†1939) : « Médiatrice, auprès de Dieu, de toutes les grâces <sup>10</sup>. »
- *Pie XII* (†1958) : « Le docteur Mellifluus (saint Bernard †1153), gloire de la

<sup>1</sup> — Sermon, n. 18 § V.

<sup>2</sup> — Voir R.P. Ralph WILTGEN (SVD), *Le Rhin se jette dans le Tibre*, Cèdre, 1973, p. 90 et 151, et fr. FRANÇOIS DE MARIE DES ANGES, CRC, *Fatima, joie intime, événement mondial*, 1991, p. 320 et sv.

<sup>3</sup> — PIE XII (*Humani generis*) : « Il ne faut pas estimer que ce qui est proposé dans les encycliques ne demande pas de soi l'assentiment, puisque les papes n'y exercent pas le pouvoir suprême de leur ministère. A ce qui est enseigné par le Magistère ordinaire s'applique aussi la parole : "Qui vous écoute, m'écoute" ; et la plupart du temps ce qui est exposé dans les encycliques appartient déjà, d'autre part, à la doctrine chrétienne. »

<sup>4</sup> — Bulle *Floriosae Dominae*, 28 septembre 1748.

<sup>5</sup> — Lettre à l'Ordre des Servites, 1806.

<sup>6</sup> — Encyclique *Ubi primum*, 2 février 1849.

<sup>7</sup> — Encyclique *Octobri mense*, 22 septembre 1891.

<sup>8</sup> — Encyclique *Ad diem illum*, 2 février 1904.

<sup>9</sup> — Encyclique *Inter sodalicia*, 22 mars 1918.

<sup>10</sup> — AAS, t. XIV, p. 186.

Bourgogne et de l'Église universelle, résume la Tradition des Pères lorsqu'il enseigne que Dieu a voulu que nous ayons tout par Marie, et cette très douce et vivifiante doctrine est admise à l'heure actuelle d'un commun accord par les théologiens <sup>1</sup>. »

— 3<sup>e</sup> question : *Cette thèse traditionnelle ayant été abandonnée en tant que pierre d'achoppement avec les protestants, quelle doit être notre ligne de conduite ?*

Réponse de *saint Louis Marie Grignon de Montfort* (†1716) : Le consacré à Notre-Dame doit, « appuyé de sa protection, entreprendre et faire de grandes choses pour cette auguste souveraine : défendre ses privilèges quand on les lui dispute, soutenir sa gloire quand on l'attaque, attirer tout le monde, s'il peut, à son service et à cette solide dévotion <sup>2</sup>. »

— 4<sup>e</sup> question : *Proclamer la médiation universelle de la très sainte Vierge, n'est-ce pas détourner la gloire qui revient à Dieu seul ?*

Réponse de *saint Maximilien Kolbe* (†1941) : « Elle est la plus parfaite créature, c'est pourquoi chaque hommage qui lui est adressé est naturellement adressé à Dieu. Si nous admirons l'image, alors nous honorons l'artiste qui a fait un tel chef-d'œuvre (...). En rendant hommage à la Mère très sainte, nous honorons Dieu (...). Plus on rend hommage à la perfection divine qui est dans la Vierge Marie, plus cet hommage envers Dieu est parfait ; c'est normal, puisque Dieu l'a créée dans la plus grande perfection <sup>3</sup>. »

— 5<sup>e</sup> question : *Mais pourquoi Dieu a-t-il institué la sainte Vierge comme une autre médiatrice auprès de notre « unique médiateur, le Christ Jésus » (1 Tm 2, 5) ?*

Réponse de *saint Thomas d'Aquin* (†1274) : « Rien n'empêche que d'autres soient appelés médiateurs entre Dieu et les hommes sous un certain rapport, en tant qu'ils coopèrent à l'union des hommes avec Dieu par une fonction qui leur est attribuée (...). "Ce qui vient de Dieu, dit saint Paul aux Romains (Ro 13), suit un ordre établi". (...) C'est ainsi que, dans la hiérarchie céleste, les illuminations spirituelles sont transmises aux anges inférieurs par l'intermédiaire des anges supérieurs (...). Il faut dire aussi que parvenir à faire quelque chose par d'autres n'est pas une preuve de moindre puissance, mais au contraire de plus grande puissance, que d'avoir à le faire par soi-même <sup>4</sup>. »

— 6<sup>e</sup> question : *Quelle est donc la place de Marie médiatrice dans le corps mystique ?*

Réponse de *saint Robert Bellarmin*, docteur de l'Église (†1621) : « Le Christ est le chef de l'Église, et Marie en est le cou. Toutes les faveurs, toutes les grâces, toutes les

<sup>1</sup> — AAS, t. XXXIV, p. 44.

<sup>2</sup> — *Traité de la vraie dévotion*, n. 265.

<sup>3</sup> — Conférence du 9 avril 1938.

<sup>4</sup> — III, q. 26, a. 1 et q. 42, a. 1-2.

influences célestes viennent du Christ, comme de la tête ; et toutes elles descendent sur le corps par Marie, comme c'est par le cou dans l'organisme humain que la tête vivifie les membres. De même qu'un membre qui voudrait recevoir les influences de la tête, mais refuserait de les avoir par l'intermédiaire du cou, se dessècherait et mourrait, ainsi les hérétiques qui attendent du Christ grâce et vie, mais ne veulent pas les recevoir par la reine du ciel, demeurent et demeureront perpétuellement arides <sup>1</sup>. »

— 7<sup>e</sup> question : *Sur quoi se fonde cet important privilège de la très sainte Vierge ?*

Réponse de *saint Pie X* : « Marie (...) parce qu'elle dépasse toutes les autres créatures par la sainteté et son union au Christ, et parce qu'elle est associée à lui à l'œuvre de notre salut, nous a mérité d'un mérite de convenance ce que lui-même nous a mérité d'un mérite de justice, et elle est ainsi la principale trésorière des grâces à distribuer <sup>2</sup>. »

— 8<sup>e</sup> question : *Comment Notre-Dame peut-elle connaître chacun de nos besoins ?*

Réponse du *bienheureux Amédée* : « La très glorieuse et très douce Vierge Marie siège, au royaume de l'éternelle lumière, sur un trône d'une gloire incomparable, la première après son Fils. Là, elle intercède continuellement pour nous d'une prière toute-puissante. Éclairée par cette lumière, pour laquelle tout est à découvert, elle voit [dans la vision du Verbe] tous nos périls, toutes nos nécessités, et, d'un cœur doux et clément, elle nous regarde en pitié (...); plus elle plonge profondément son regard dans le cœur du roi des rois, mieux elle sait voir les affligés, compatir à leurs peines, et porter secours aux misérables <sup>3</sup>. »

— 9<sup>e</sup> question : *Notre-Dame a-t-elle confirmé son privilège de médiatrice dans des apparitions reconnues par l'Église ?*

Réponse : Oui, en particulier à la *rue du Bac*, par les rayons qui sortaient de ses mains <sup>4</sup>, et qui furent représentés à sa demande sur la médaille miraculeuse. Scène identique à *Pellevoisin* : « Les grâces sont de mon Fils. Je les prends dans son cœur, et il ne peut me les refuser <sup>5</sup>. » Enfin, à *Fatima*, dont nous ne devons jamais oublier le message central <sup>6</sup> : « Dieu veut sauver le monde par la dévotion à mon Cœur Immaculé. »

## Article 1 : le témoignage de la Tradition

<sup>1</sup> — Conc. 42 de *Nativ. BMV.*

<sup>2</sup> — *Op. cit.* (Dz 3034).

<sup>3</sup> — *Homil.* 8, *De BVM plenitudine...* PL 188, 1343, traduction *Ami du clergé*, suppl., t. XXXV, p. 295.

<sup>4</sup> — Apparition, 27 novembre 1830.

<sup>5</sup> — Apparition, 8 décembre 1876.

<sup>6</sup> — Apparition, 13 juin 1917.

— 10<sup>e</sup> question : *Qu'est-ce qui nous permet d'affirmer que la médiation universelle de Notre-Dame est une vérité catholique ?*

Réponse : Comme l'Immaculée Conception ou l'Assomption, ce privilège de la très Sainte Vierge n'est pas mentionné explicitement dans la Sainte Écriture, mais nous est attesté par la Tradition, seconde source de la Révélation.

— 11<sup>e</sup> question : *Pouvez-vous prouver que la vérité de Marie Médiatrice a été prêchée toujours et partout, dans le même sens, par les successeurs des apôtres ?*

Réponse : Oui, il suffit de consulter les ouvrages de théologie qui traitent spécialement de cette question <sup>1</sup>. Si le terme technique de « médiatrice » ne semble pas remonter avant le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, le sens qu'il renferme est cependant déjà contenu dans l'apologie de la « nouvelle Ève », doctrine qui apparaît dans la tradition écrite dès le II<sup>e</sup> siècle.

— 12<sup>e</sup> question : *Qu'est-ce que cette « nouvelle Ève » ?*

Réponse : Selon le cardinal Newman (†1890), c'est « la grande doctrine élémentaire de l'Antiquité <sup>2</sup> ». Saint Paul avait déjà donné à Notre Seigneur Jésus-Christ le titre de « nouvel Adam » (1 Co 15, 45) ; les premiers Pères qui transmettront l'enseignement des apôtres vont prêcher que Marie est la « nouvelle Ève ». En effet, bien avant le triomphe de la Mère de Dieu au concile d'Éphèse (431), on enseigne aux quatre coins de la chrétienté que, le genre humain ayant été perdu par la faute de la femme associée au premier homme, Dieu a voulu que cette faute soit réparée grâce à une autre femme, irréprochable celle-ci, associée au Messie dans son œuvre rédemptrice.

— 13<sup>e</sup> question : *Pouvez-vous donner quelques exemples ?*

Réponse : Oui, mais il faudrait alors citer pour l'Église de Rome : saint Justin (†163), pour celle de Jérusalem : saint Cyrille (†386), pour celle des Gaules : saint Irénée (†202), pour celle d'Afrique : Tertullien (†220), pour la Syrie : saint Ephrem (†373), pour Constantinople : saint Jean Chrysostome (†407), pour Chypre : saint Épiphane (†403), pour la Palestine : saint Jérôme (†420) et encore : saint Hippolyte de Rome (†235), saint Grégoire de Néocésarée (†270), saint Zénon de Vérone (†371), saint Athanase (†373), saint Ambroise (†397), saint Augustin (†430), saint Pierre Chrysologue (†451),... ce qui

<sup>1</sup> — Entre autres : DTC, t. IX, art. « Marie », coll. 2390 à 2394 ; *Summa Aurea du chan.* BOURASSE, S. IV, P. IV, col. 1452 à 1459 ; *La Médiation universelle de Marie* par E. DRUWE, SJ, in *Maria*, t. I, p. 542 sv., Beauchesne, 1949 ; *De definitivitate mediationis universalis Deiparae* du R.P. GOTS, CSSR, Bruxelles, 1904 ; autres auteurs ayant traité spécialement la question : LEBON, MERKELBACH, BOVER, LELOIR, VOGELS, SEBASTIAN, DILLENSCHNEIDER.

<sup>2</sup> — *Certain difficulties felt by Anglicans in Catholic Teaching considered*, vol. II, édition 1875.

donne déjà huit Docteurs de l'Église antérieurs à Éphèse <sup>1</sup>.

A titre d'exemple, voici ce qu'enseigne saint Irénée, évêque de Lyon, qui a appris de la bouche de saint Polycarpe ce qu'il fallait penser de la Sainte Vierge (saint Polycarpe, †167, fut lui-même disciple de saint Jean l'apôtre) : « Comme Ève, ayant un époux, mais étant vierge encore, fut, par sa désobéissance, pour elle-même et pour tout le genre humain, une cause de mort, ainsi Marie ayant un époux prédestiné tout en étant vierge, fut, par son obéissance, pour elle-même et pour tout le genre humain, une cause de salut <sup>2</sup>. »

— 14<sup>e</sup> question : *Si ces Pères voyaient dans la nouvelle Ève une corédemptrice, il n'est pas évident qu'elle fut aussi pour eux médiatrice de la grâce au sens où nous l'entendons.*

Réponse : La Rédemption est un tout, elle ne se limite pas à l'acquisition de la grâce, mais se poursuit dans sa distribution, et s'achève dans la gloire. Notre Seigneur n'est pas seulement Sauveur (Lc 2, 21), mais aussi médiateur (Tt 2, 5). De même, on ne peut pas dire que l'on doit la victoire sur le démon à la Sainte Vierge comme l'on doit la victoire de Poitiers à la mère de Charles-Martel, par le seul fait qu'elle l'ait mis au monde. Dieu lui-même nous la présente dès le début de l'Histoire Sainte comme foulant la tête du serpent, avec son Fils, le Sauveur promis à nos premiers parents (Gn 3, 15). Cette scène ne pouvait pas échapper à nos Pères dans la foi.

— 15<sup>e</sup> question : *Avons-nous une preuve écrite de cette croyance dans l'intercession actuelle de Marie, dès les premiers siècles ?*

Réponse : Oui, par exemple l'original, en grec, de l'antienne *Sub tuum præsidium*, dont on a retrouvé le texte entier sur un papyrus que les spécialistes font remonter au III<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup>. Ce texte est à peu près identique à notre texte latin, à quelques mots près. En voici la traduction faite par Dom Mercenier : « Sous l'égide de votre miséricorde, nous nous réfugions, ô Mère de Dieu ; ne méprisez pas nos prières dans le besoin, mais délivrez-nous du danger, vous la seule [pure], la seule bénie <sup>4</sup>. » Voilà comment priaient les premiers chrétiens. Voilà ce qu'ils croyaient. *Lex orandi, lex credendi* <sup>5</sup>.

— 16<sup>e</sup> question : *Quel est le Père qui a le premier employé le terme de « médiatrice » ?*

Réponse : On peut avancer le nom de saint Ephrem, diacre d'Edesse en Syrie et Docteur de l'Église universelle (306-373). Dans un texte qui a été choisi par l'Église pour l'office des Matines de Marie Médiatrice de toutes grâces <sup>6</sup>, il nous présente la Mère de

<sup>1</sup> — Pour les citations et références, voir DTC, t. VII, col. 874 sv. : *Maria*, t. I, p. 467 et t. VII, p. 376 ; NEUBERT : *Marie dans l'Église anténicéenne*, Lecoffre, 1908, p. 240 sv.

<sup>2</sup> — PG 7, col. 958, *Adversus haereses*, t. III, 22, n. 4.

<sup>3</sup> — *Maria*, t. I, p. 238-239 et 541-542.

<sup>4</sup> — Voir *Le Museon*, t. LII (1939), p. 229.

<sup>5</sup> — La règle de la prière donne la règle de la foi ou bien on prie comme on croit.

<sup>6</sup> — Voir *Bréviaire Romain*, P.A.L., 8 ou 31 mai ; voir aussi *Maria*, t. I, p. 481.

Dieu comme une « mère inépuisable des dons et des présents divins », « la dispensatrice de tous les biens », « après le médiateur, la médiatrice du monde entier », si bien que, par elle « toute gloire, tout honneur, toute sainteté (...) a été, est et sera donnée aux apôtres, aux prophètes, aux martyrs, aux justes (...) ». Il convient cependant de noter que la critique moderne remet en cause l'authenticité de ce texte <sup>1</sup>. On peut cependant au moins invoquer son Antiquité.

— 17<sup>e</sup> question : *Puisque la médiation de grâce de Notre-Dame nous est attestée par la Tradition, pouvez-vous donner un aperçu de la continuité de cette doctrine au cours des siècles, de la part des évêques, dont le premier devoir est de conserver et de transmettre la vraie foi ?*

Réponse : Oui, mais même en se limitant à un seul par siècle, la liste risque d'être fastidieuse.

Avant le concile d'Éphèse, il est difficile de trouver des sermons d'évêques sur la très Sainte Vierge ; en ces premiers siècles, la Tradition est avant tout orale, et cette absence de textes n'a pas empêché la définition de l'Immaculée Conception ou de l'Assomption. Pour prouver que cette doctrine est bien admise par l'épiscopat à cette époque, il suffit de citer le discours que saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, a prononcé devant les Pères conciliaires à Éphèse : « Nous vous saluons Marie, Mère de Dieu (...). Vous par qui la sainte Trinité est glorifiée et adorée, par qui la croix précieuse est vénérée par toute la terre, par qui le genre humain arrive à la connaissance de la vérité, par qui les fidèles sont arrivés au saint baptême, et par qui, dans tout l'univers, ont été fondées les églises. Avec votre aide, les nations viennent à la pénitence <sup>2</sup> (...) »

Pour le VI<sup>e</sup> siècle, Basile, évêque de Séleucie, en Syrie (†459) : « Vous qui avez été constituée médiatrice entre Dieu et les hommes, (...) regardez-nous du haut du ciel, soyez-nous propice <sup>3</sup>. »

Pour le VI<sup>e</sup> siècle, saint Venance Fortunat, évêque de Poitiers (†600) : « Donnez-nous tous les biens, (...) qu'il reçoive par vous nos prières <sup>4</sup>. »

Pour le VII<sup>e</sup> siècle : Jean, évêque de Thessalonique (†630) : « Jusqu'à la consommation des siècles, tous ceux qui veulent se sauver recevront d'elle courage et confiance <sup>5</sup>. »

Pour le VIII<sup>e</sup> siècle, saint Germain, patriarche de Constantinople (†733) : « Nul ne reçoit de don, si ce n'est par vous, ô toute innocente ! Nul n'obtient l'aumône de la grâce, si ce n'est par vous, ô toute auguste <sup>6</sup> ! »

Pour le IX<sup>e</sup> siècle, Georges, métropolitain de Nicomédie, en Bithynie (vers †880) : « Ainsi, en te présentant comme médiatrice, tu nous réconcilies avec lui (...). Intercède

<sup>1</sup> — *Ibid.* (voir *Maria*).

<sup>2</sup> — *Homeliae diversae*, 4, PG 77-992.

<sup>3</sup> — *In Annunt.*, 39, PG 85-444.

<sup>4</sup> — Voir *Miscel.*, L. 8, c. 5, PL 88-265.

<sup>5</sup> — *Hom. de dormitione B.V.M.*, 5 ; *Patr. Orient.*, XIX, 8, p. 385.

<sup>6</sup> — *Orat.* IX, PG 98-380.

pour nous nuit et jour <sup>1</sup>. »

Pour le X<sup>e</sup> siècle, Jean Kyriotes, évêque de Mélitène, en Cappadoce (vers †990) : « Elle est maintenant deuxième médiatrice auprès du premier médiateur <sup>2</sup>. »

Pour le XI<sup>e</sup> siècle, Jean, archevêque d'Euchaïta, en Asie mineure (vers †1050) : « Tout ce qu'il y a d'heureux pour nous dans la vie présente et dans la vie future, tout, dis-je, nous vient par elle (...) médiatrice entre le ciel et la terre <sup>3</sup>. »

Pour le XII<sup>e</sup> siècle, Pierre de Celles, évêque de Chartres (†1187) : « Quoi que nous fassions pour parvenir à la patrie céleste, aucune grâce ne nous est accordée sinon par notre souveraine, (...) notre médiatrice auprès de Dieu <sup>4</sup>. »

Pour le XIII<sup>e</sup> siècle, Jacques de Voragine, O.P., archevêque de Gênes (†1298) : « Comme le cou est l'intermédiaire entre la tête et le corps, de même elle est la médiatrice entre Dieu et nous <sup>5</sup>. »

Pour le XIV<sup>e</sup> siècle, Ernest, archevêque de Prague (†1368) : « Notre médiatrice, de qui l'on reçoit d'une manière parfaite dons, grâces et charismes <sup>6</sup> (...). »

Pour le XV<sup>e</sup> siècle, saint Antonin O.P., évêque de Florence (†1489) : « Médiatrice entre Dieu et les hommes, (...) c'est par Marie que descend du ciel tout ce qu'il y a de grâce à venir dans le monde <sup>7</sup>. »

Pour le XVI<sup>e</sup> siècle, Maurice, OFM, archevêque de Tuam, en Irlande (†1513) : « Étant notre médiatrice au-dessus de toutes les créatures, (...) elle est la dispensatrice de toutes les grâces <sup>8</sup>. »

Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, Mgr Jacques-Benigne Bossuet, évêque de Meaux (+1704) :

« Disons, en passant, que c'est par Marie que la grâce nous est distribuée, pour combattre l'opinion de ceux qui nous blâment d'honorer la Vierge comme Mère de Dieu <sup>9</sup>. »

Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, J-B. Massillon, évêque de Clermont-Ferrand (†1742) : « Elle est établie, sous Jésus-Christ, la médiatrice des fidèles, le canal des grâces (...). Il veut que nous nous adressions à elle, si nous voulons tout obtenir de lui <sup>10</sup> (...). »

Concluons donc avec le cardinal Pie, évêque de Poitiers (†1880) : « Nous savons par la doctrine de tous les siècles, par le témoignage de tous les saints, et nous avons appris nous-même par une douce expérience, que Dieu a rendu sa Mère dépositaire de la grâce, qu'elle est la trésorière du ciel, la dispensatrice de tous les dons (...) en un mot, le

<sup>1</sup> — *Hom. in S.S. Deip. infr. in Templ.*, PG 100-1455.

<sup>2</sup> — « Discours d'adieu », n. 58, voir *Maria*, t. V, p. 222.

<sup>3</sup> — *Serm. in S. Seip. Dormit.*, 32; 33, PG 120-1109, 1112.

<sup>4</sup> — *Serm.* 73, et *Epist.* 10, PL 202-866.

<sup>5</sup> — *Mariale Aureum*, *Serm.* IX, voir aussi in *Summa Aurea*, l.c. col. 1455.

<sup>6</sup> — *Mariale*, cap. 33, voir *ibid.*, col. 1456.

<sup>7</sup> — *Summa*, P. IV, tit. XV, C. 13, 20, voir *ibid.*

<sup>8</sup> — *Coron. Novae B.M.*, S. 2, 25, voir *ibid.*, col. 1458.

<sup>9</sup> — *Sermon pour la fête de la Visitation*, le 2 juillet 1688, *Œuvres oratoires de Bossuet*, édition critique abbé J. Lebarcq, t. VI, Desclée de Brower, 1924.

<sup>10</sup> — *Sermon pour la fête de l'Assomption*, *Œuvres*, t. II, Éd. Lefèvre, 1885, p. 73.



canal de tous les biens pour le temps et pour l'éternité <sup>1</sup>. »

— 18<sup>e</sup> question : *Pour notre siècle, quelles sont les interventions épiscopales les plus importantes ?*

Réponse : Tout d'abord celle du cardinal Mercier, archevêque de Malines, en Belgique (†1925), qui a convoqué un concile provincial pour traiter spécialement de la médiation mariale et qui a obtenu du pape Benoît XV l'approbation de l'office et de la messe *Beatae Mariae Virginis omnium gratiarum mediatrix*, office composé par ses soins. Le jour de sa mort, il fit célébrer cette messe de Marie Médiatrice dans sa chambre <sup>2</sup>.

Ensuite, le vœu public du cardinal Suhard, le 21 mai 1944, dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, quinze jours après le débarquement allié en Normandie. L'archevêque de Paris savait que Hitler avait donné l'ordre formel de détruire les principaux monuments de la capitale, au cas où il faudrait un jour l'évacuer. Au cours de la cérémonie de clôture des prières publiques qu'il avait prescrites à tous ses diocésains, le cardinal fit vœu solennel à la très Sainte Vierge que, si Paris était libéré sans pertes humaines ni matérielles, il ferait célébrer chaque année dans le diocèse la fête de sa médiation universelle et qu'il lui offrirait, en outre, une nouvelle église paroissiale sous le titre de Notre-Dame Médiatrice de toutes grâces <sup>3</sup>. Devant une telle supplique Notre Dame ne pouvait démentir ses promesses faites à la rue du Bac. Paris fut donc libéré en douceur. L'année suivante, l'archevêque de Paris accomplissait son vœu en fixant la fête de Marie Médiatrice pour son diocèse au 11 mai, puis en faisant bâtir en son honneur une nouvelle église dans le 19<sup>e</sup>, près de la Porte des Lilas.

Enfin et surtout, il nous faut garder en mémoire la pétition solennelle faite par des centaines d'évêques au dernier concile, pour obtenir du pape Paul VI la définition dogmatique de ce privilège marial si bien établi <sup>4</sup>. Le pape expliqua, dans son discours du 29 septembre 1963, lors de l'ouverture de la deuxième session du concile, pourquoi il l'avait rejetée : « En tout cas, nous ne voulons pas faire de notre foi un motif de polémique avec eux [nos frères séparés] <sup>5</sup>. » Cependant, pour ne pas indisposer les évêques « conservateurs », on ajouta tout de même le simple titre de « médiatrice » aux

<sup>1</sup> — *Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers*, Paris, Éd. Oudin, 1883, t. II, 8<sup>e</sup> édition, « Mandement annonçant une indulgence plénière, avec plusieurs des faveurs accordées en temps de jubilé, pour tous les fidèles qui visiteront, dans le cours d'un mois, la chapelle de Notre-Dame de Pitié, située dans le Bocage » (août 1856), p. 453.

<sup>2</sup> — Mgr LAVEILLE, *Le Cardinal Mercier*, Spes, 1927, p. 241.

<sup>3</sup> — Voir par E. ROUPAIN, *Marie Médiatrice de toutes grâces*, Paris, Procure générale du clergé, 1945.

<sup>4</sup> — Pour information, le R.P. Spicq, O.P., dans un cours d'exégèse sur *Cana* (Jn 2) donné aux séminaristes d'Écône en 1972, leur affirmait que lui-même tenait « d'un expert au Vatican, bien placé et très loyal, que Paul VI a refusé la demande de 843 évêques de définir la médiation de la Sainte Vierge à Vatican II ». Ce renseignement, recueilli sur magnétophone, méritait d'être cité, venant de la part d'un exégète adversaire de notre doctrine, qu'il qualifie de « surenchère ».

<sup>5</sup> — DC 1410, 20 octobre 1963, col. 1356 : « A notre foi, que nous tenons pour divine, nous devons l'adhésion la plus franche et la plus ferme. Mais nous sommes convaincu qu'elle n'est pas un obstacle à l'entente souhaitée entre nous et les frères séparés, précisément parce qu'elle est vérité du Seigneur et qu'elle est donc principe d'unité, non de divergence ou de séparation. En tout cas, nous ne voulons pas faire de notre foi un motif de polémique avec eux. »

autres qualificatifs attribués à Marie dans le paragraphe 62 du texte conciliaire. C'est ainsi que le parti des évêques « du Rhin » (L.E. Béa, Döpfner, Philips, etc.), avec l'aide des « nouveaux théologiens » (Rahner, Ratzinger<sup>1</sup>, Laurentin, etc.<sup>2</sup>), parvint habilement à mettre sous le boisseau la lumière qui devait justement éclairer les âmes égarées dans les ténèbres des fausses religions. En effet, c'est à Rome à la vue de Marie Médiatrice que le Juif Ratisbonne a été touché par la grâce<sup>3</sup>.

— 19<sup>e</sup> question : *Pour nous, pouvons-nous considérer aujourd'hui la médiation universelle de Marie comme une question disputée, une opinion libre ?*

Principe de réponse légué par saint Pie X : « Je soutiens avec la plus grande fermeté et soutiendrai jusqu'à mon dernier soupir la foi des Pères fondée sur le critère certain de la vérité, qui est, a été et sera toujours dans l'épiscopat transmis par la succession des apôtres ; non pas de telle sorte que l'on croie ce qui peut sembler mieux adapté au degré de culture que comporte chaque époque, mais de telle sorte que la vérité absolue et immuable, prêchée dès l'origine par les apôtres, ne soit jamais ni crue, ni entendue dans un autre sens<sup>4</sup>. »

(à suivre)

<sup>1</sup> — Joseph, cardinal RATZINGER – Vittorio MESSORI, *Entretien sur la foi*, Paris, Fayard, 1985, p. 122-123 : « Quand j'étais jeune théologien, avant (et même pendant) les sessions du Concile, comme il est arrivé et comme il arrivera encore aujourd'hui à beaucoup, je nourrissais quelques réserves sur certaines formules anciennes comme, par exemple, la fameuse *de Maria nunquam satis* – “sur Marie on ne dira jamais assez”. Elle me paraissait exagérée. J'avais aussi du mal à comprendre le vrai sens d'une autre expression fameuse (répétée dans l'Église depuis les premiers siècles, quand – après un mémorable débat – le concile d'Éphèse de 431 avait proclamé Marie *Theotokos*, Mère de Dieu), à savoir l'expression qui veut que la Vierge soit “*victorieuse de toutes les hérésies*”. Aujourd'hui seulement [ah ! si le jeune théologien Ratzinger avait bien voulu écouter docilement la Tradition] – en cette période de confusion où toutes sortes de déviations hérétiques semblent venir frapper à la porte de la foi authentique –, aujourd'hui je comprends qu'il ne s'agissait pas d'une exagération de dévots, mais de vérités plus que jamais valables. »

Voir aussi *Sel de la terre* 6, p. 168 à 170, dans l'article : « La sainte Vierge Marie et l'œcuménisme », le témoignage de l'abbé Berto sur la deuxième session du concile : « La Vierge Marie encombra le concile qui l'invitait à sortir. »

<sup>2</sup> — Voir note de la deuxième question.

<sup>3</sup> — *Père M.T. Ratisbonne (1802-1884)*, Paris, Éd. Poussielgue, t. I, 2<sup>e</sup> édition, p. 210-211 : « J'étais depuis un instant dans l'église [Saint-André delle Fratte à Rome le 20 janvier 1842], lorsque tout d'un coup je me suis senti saisi d'un trouble inexprimable. J'ai levé les yeux, tout l'édifice était comme voilé à mes regards ; une seule chapelle avait pour ainsi dire concentré toute la lumière et, au milieu de ce rayonnement, a paru debout sur l'autel, grande, brillante, pleine de majesté et de douceur, la Vierge Marie, telle qu'elle est sur ma médaille [la médaille miraculeuse de la rue du Bac] ; une force irrésistible m'a poussé vers elle. La Vierge m'a fait signe de la main de m'agenouiller. Elle a semblé me dire : *c'est bien ! Elle ne m'a point parlé, mais j'ai tout compris.* » Dans la déposition juridique du 19 février, le néophyte ajoute : « Au moment de l'apparition, j'essayai plusieurs fois de lever les yeux vers la sainte Vierge ; mais son éclat et le respect me les firent baisser, sans m'empêcher d'avoir la certitude de sa présence. Je fixai mes yeux sur ses mains, et je vis en elles l'expression du pardon et de la miséricorde. En sa présence, bien qu'elle ne m'ait dit aucune parole, j'ai compris l'horreur de l'état dans lequel je me trouvais, la difformité du péché, la beauté de l'Église catholique : en un mot, j'ai compris tout... J'ajouterai que mes larmes étaient accompagnées d'un sentiment de gratitude envers la sainte Vierge Marie. Je pensais à mon frère avec une inexprimable joie ; j'éprouvais une vive compassion à l'égard de ma famille, plongée dans les ténèbres du judaïsme, et pour les hérétiques et les pécheurs. »

<sup>4</sup> — *Serment antimoderniste*, § 7. DS 3549.

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**